

Pour mieux assurer la défense de l'Arctique, que ce soit unilatéralement ou en collaboration avec les Américains, le Canada serait obligé de mobiliser beaucoup de ressources et de choisir entre deux solutions potentiellement impopulaires : l'abandon de certaines de nos responsabilités envers l'OTAN, ou la hausse de notre budget militaire. Toutefois, M. Pearson pense qu'au lieu de prendre des décisions précipitées, le gouvernement du Canada devrait maintenir son contingent en Europe au niveau actuel, mais sans acheter des équipements coûteux, en attendant les résultats des pourparlers sur les réductions des forces conventionnelles en Europe. Le Canada devrait aussi soumettre la question du passage du Nord-Ouest à la Cour internationale de justice pour être fixé sur l'étendue de ses droits réels sur l'Arctique. Enfin, il aurait avantage à discuter avec ses alliés des options intéressant la défense et de l'Arctique et la limitation des armements dans cette région, et à analyser les moyens à prendre pour y vérifier les déplacements de sous-marins. D'ici là, le gouvernement devrait reporter l'achat des sous-marins nucléaires d'attaque.

Les questions régionales devront également retenir l'attention du Canada qui pourra profiter de son siège au Conseil de sécurité pour influencer sur le cours des choses. Pour la Namibie, un accord est en vue. Nous devons continuer à soutenir le processus de paix et envoyer des troupes là-bas si l'on nous le demande. Dans le cas du Moyen-Orient, on est très loin d'une solution. Le Canada peut toujours invoquer son statut de participant aux opérations de l'ONU pour ne pas prendre position sur la question palestinienne, mais M. Pearson estime que ce n'est pas souhaitable. Si la conférence de paix sur le Moyen-Orient échoue, le Canada devra prendre l'initiative et organiser un groupe de contact qui, placé sous la coupe du Conseil de sécurité, travaillerait au rapprochement entre les parties. En Amérique centrale, le principal espoir de règlement réside dans le plan de paix de M. Arias, président du Costa Rica. Si ce plan avorte, ce qui est très possible, le Nicaragua portera sa cause devant l'ONU. Le Canada devra alors contribuer aux efforts de médiation. Quoi qu'il arrive, dit M. Pearson, le Canada devra trouver une solution à son dilemme : ou bien adhérer à son principe de non-intervention, ou dénoncer l'intransigeance américaine dans la région.

Enfin, dans l'esprit de cette conférence pendant laquelle on a insisté sur les liens entre les aspects politiques, militaires, économiques et écologiques de la sécurité, M. Pearson a émis quelques observations sur l'objectif de la sécurité globale. Pour aller